

Clermont-Ferrand, le lundi 7 septembre 2026

Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION 2027-2028

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département ou pays de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Adresse mail :

N° Sécurité Sociale : Département :

Situation actuelle :

☐ Etudiant ☐ Salarié

☐ Sans emploi : bénéficiaire indemnité chômage ☐ oui ☐ non

Formation antérieure à votre candidature

Diplômes	Date d'obtention	Etablissement
.....		
.....		
.....		

Je soussigné(e) :

Demande mon inscription pour l'entrée en formation d'Accompagnant Educatif et Social

Atteste que les informations contenues dans ce dossier sont exactes

Fait àleSignature

Clermont-Ferrand, le lundi 7 septembre 2026

COMPOSITION DU DOSSIER

Votre dossier doit impérativement comporter toutes les pièces suivantes :

- Le dossier d'inscription rempli et signé
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie recto-verso de la carte vitale et de l'attestation d'assuré social
- Copie de tous les diplômes ou qualifications obtenus
- Un chèque de 100€ pour les frais d'inscription (ordre CRDC63)

CADRE RESERVE AU CRDC63

Dossier reçu le : Dossier complet : ☐ oui ☐ non
Vérifié le : Saisi : ☐ oui ☐ non
Date de convocation : Résultats : ☐ admis ☐ refusé

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....

Dossier de candidature complet à retourner à :

Au plus tard le :

Règlement d'Admission 2024-2028
Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
Formation en apprentissage

L'épreuve orale d'admission a pour but d'apprécier l'aptitude des candidats(es) à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique du centre de formation.

L'admission des candidats(es) à l'entrée en formation repose sur la nécessité pour l'établissement de formation :

- Vérifier que le(a) candidat(e) à l'aptitude et l'appétence pour la profession
- Repérer d'éventuelles incompatibilités du (e la) candidat(e) avec l'exercice professionnel ainsi que son potentiel d'évolution personnelle et professionnelle
- S'assurer de l'aptitude du (e la) candidat(e) à s'inscrire dans le projet pédagogique de l'établissement de formation

Modalité :

Le dossier complet est à retourner au : CRDC63 – 104 rue de l'Oradou – 63000 Clermont-Ferrand

Condition d'inscription :

Le(a) candidat(e) doit être âgé de 18 ans minimum à la date d'entrée en formation.

Quelle que soit sa situation, le(a) candidat(e) doit retourner le dossier d'inscription.

Effectifs par session :

Contrat d'apprentissage : 12

Frais d'admission :

Les frais 2025 sont de 100€, ils sont à envoyer avec le dossier d'inscription.

En l'absence de règlement aucune convocation ne sera envoyée.

Les frais engagés ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Dispenses de l'épreuve orale d'admission :

Les candidats(es) suivants seront dispensés de l'épreuve orale d'admission et admis de droit (se référer à la liste des allègements et dispenses).

Ces candidats(es) bénéficient d'un entretien de positionnement avec le Directeur et le responsable pédagogique. Après réception, vérification et validation du dossier, le service admission / information fera parvenir la convocation aux candidats(es) par courriel ou par courrier environ 10 jours avant l'entretien de positionnement.

Epreuve orale d'admission pour les personnes qui ne sont pas admises de droit :

Après réception, vérification et validation du dossier, le service admission / information fera parvenir la convocation aux candidats(es) par courriel ou par courrier environ 10 jours avant l'épreuve d'admission.

Le(a) candidat(e) réalise l'épreuve d'admission sur le site du CRDC 63, où se déroulera la formation.

Le jury, composé du Directeur et d'un professionnel du secteur, tient compte des éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien oral d'une durée de 30 minutes destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du (e la) candidat(e) à l'exercice de la profession.

Pour servir de support à l'entretien oral, le(a) candidat(e) disposera de 30 minutes de préparation, le jour de l'épreuve, pour remplir un questionnaire ouvert.

L'appréciation porte sur les critères suivants :

- Capacité à communiquer
- Capacité à mener une réflexion
- Capacité à donner des éléments de motivation
- Capacité à élaborer son projet de formation

Résultat final :

L'admission dans la formation est prononcée par le Directeur de l'établissement ou de sa Représentante après avis de la commission d'admission. Cette dernière, constituée du Directeur du CRDC63, du responsable pédagogique et d'un professionnel du secteur, membre de la commission pédagogique, se réunit environ 10 jours après l'entretien d'admission.

Après prononciation de l'admission ou du refus d'admission, le service admission / information fera parvenir la notification de décision aux candidats(es) par courriel ou par courrier environ 10 jours après la réunion de la commission.

Les candidats retenus bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le Directeur et le responsable pédagogique pour identifier les besoins de l'apprenant et élaborer un parcours de formation individualisé. Une date d'entretien est envoyée en même temps que le courrier de notification de la décision.